

Jeune diplômé, avec ou sans expérience professionnelle, servez votre pays en rejoignant l'armée de l'air pour vivre une expérience hors norme en soutien des opérations aériennes.



Poste n° 2019-265

OFFICIER – Chef de section télécom

Unité d'affectation :

État-major des Forces aériennes stratégiques (FAS)
Base Aérienne 107 - Villacoublay

Description du poste

UNITÉ

La sous-chefferie plans/emploi est responsable des plans nucléaires et de la doctrine d'emploi des forces. Cette unité est également chargée du suivi des systèmes de télécommunications et dispose d'une division dédiée à laquelle appartient le chef de la section télécom.

POSTE

La division télécommunications est chargée de la planification, de l'emploi, du suivi et des évolutions des systèmes de télécommunications dédiés aux FAS.

En termes de planification, cet officier est chargé :

- d'élaborer les plans de fréquences VHF ;
- d'élaborer et de contrôler les différents plans de fréquences des unités des FAS ;
- d'élaborer des ordres temporaires et des ordres particuliers de transmissions.

En matière d'emploi, il :

- assure la direction opérationnelle du réseau de télécommunication hautement sécurisé dédié au nucléaire et de ses applications ;
- assure l'élaboration et la mise à jour des annuaires associés ;
- attribue les indicatifs radio téléphoniques au profit des unités et des aéronefs des FAS.

Informations complémentaires

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 bureaux Air des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA/Bureaux Air) et sections d'information et de recrutement (SIR).

Liste des CIRFA et SIR sur devenir-aviateur.fr.

SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'**épreuves sportives**, d'une **visite médicale** et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

CONTRAT

Premier **contrat de 18 mois** couvrant la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat (EOSC). Dès la fin de la formation d'EOSC, les candidats signent un engagement de 3 ans renouvelable plusieurs fois.

Profil recherché

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- être de nationalité française ;
- avoir moins de 30 ans ;

DIPLÔME – FORMATION

- être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 6 ou bac + 3, dans le domaine des télécommunications et des réseaux.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

Formation souhaitée dans le domaine de la conduite de projet.

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

FORMATION

Formation militaire de 12 semaines au Cours des officiers de l'École de l'air (COEA) de Salon-de-Provence.

TOEIC anglais effectué au cours de la FMGO.
(préparation à la charge de l'intéressé).

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

- Aspirant ~ 1.291 € net (à l'issue de la formation militaire initiale)
- Sous-lieutenant ~ 1.585 € net (à partir de 6 mois d'aspirant)
- Lieutenant ~ 2.063 € net (après 1 an de sous-lieutenant)

* À titre indicatif, hors primes et indemnités. Données non contractuelles.

LIEN AU SERVICE

- Durée : 3 ans
- Prime : 10 000 € (après 1 an de sous-lieutenant)